

4.3. COUPE DU CENTRE II

29-30 septembre au Golf du Bois d'O

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre, avec terrain homologué peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 21** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2012 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet.

Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre II ne pourront pas participer à la Coupe du Centre I.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs **ou joueuses** (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité, pour la 1ère journée ainsi que pour le classement final (dans ce cas au cumul des 2 jours), les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur Internet ou disponibles au Golf. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour ils partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes vainqueur en brut de la Coupe II, si elles ne sont pas déjà présentes en Coupe I, remplaceront l'année suivante les deux équipes les plus mal classées de cette dernière.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 29 août.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 22 septembre. Si vous ne pouvez pas inscrire votre Pro sur Extranet demandez à la Ligue de l'inscrire. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 170 € sera envoyé à la Ligue du Centre, Golf de La Picardiere, 18100 VIERZON **avant le début de la compétition**. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans les 5 jours précédents la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 24 septembre.

Réunion des Capitaines le Vendredi 28 septembre à 19h00 au Golf.